



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pratique de la motoneige : La pérennité passe par le respect

Longueuil, 4 février 2021 – La [Fédération des clubs de motoneigistes du Québec](#) (FCMQ) et l'[Union des producteurs agricoles](#) (UPA), dans le cadre du mois de la motoneige et de l'environnement, rappellent aux centaines de milliers de Québécois qui pratiquent ce loisir extraordinaire l'importance d'adopter des pratiques respectueuses, et que la circulation non autorisée hors sentiers empiétant sur des terrains privés enfreint les ententes à l'amiable convenues entre les clubs de motoneigistes et les producteurs agricoles. Même si la très grande majorité de motoneigistes adopte une conduite responsable, il n'en demeure pas moins que quelques personnes non respectueuses des conventions donnent très mauvaise presse aux autres adeptes.

« La motoneige est un fleuron au Québec, en bonne partie grâce à la générosité de dizaines de milliers de propriétaires fonciers qui octroient gratuitement des droits de passage à leurs clubs de motoneigistes locaux. La générosité et la tolérance de ces propriétaires sont toutefois mises à l'épreuve lorsque certains motoneigistes choisissent de circuler comme bon leur semble sur leurs terres. Ce comportement doit cesser », a déclaré le président de la FCMQ, Réal Camiré.

« Les agriculteurs qui accordent un droit de passage sur leurs terres le font pour rendre service à la communauté. Ils contribuent aussi, du même coup, au développement économique de la collectivité. Le fait que de plus en plus de motoneigistes ne respectent pas les sentiers et circulent sur les terres sans autorisation pourrait toutefois compromettre leur bonne relation avec les clubs de motoneiges, ce qui rendrait beaucoup plus difficile la pratique de ce loisir. J'en appelle donc au civisme de tous les motoneigistes en leur demandant de respecter les sentiers », a complété le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Rappelons que 50 % des 33 000 kilomètres de sentiers au Québec sont situés sur des terres privées appartenant très souvent à des producteurs agricoles et forestiers. Le passage de motoneiges sur les terres agricoles nuit à la production de nombreuses récoltes, car une neige compactée perd sa qualité isolante et entraîne un gel au sol qui nuit à la végétation et aux cultures (blé, luzerne, bleuets, sapins, arbres, etc.), et les producteurs acceptent malgré tout cette conséquence sur les sentiers. Cependant les comportements non respectueux de certains motoneigistes, tels que la circulation hors sentier, les équipements abîmés (broches, barrières, machinerie, cadenas, etc.) et les déchets mettent à rude épreuve la bonne entente avec les producteurs.

Les dommages ne sont pas les seuls enjeux liés à la circulation délinquante hors sentiers sur les terres privées. Il y a aussi celui de la sécurité. Les sentiers balisés assurent aux motoneigistes que le passage est sécuritaire. Ceux qui choisissent de quitter le sentier s'exposent donc à plusieurs dangers cachés sous la neige, comme des dénivelés, des amas de roches ou des surfaces d'eau non gelées.

« La FCMQ et l'UPA donc les adeptes de la motoneige à adopter des pratiques respectueuses, à faire preuve de civisme et à abandonner les comportements nuisibles. En appliquant les bonnes pratiques, nous limitons les effets négatifs sur le milieu naturel », ont conclu Réal Camiré et Marcel Groleau.

Les agriculteurs et les motoneigistes ont à cœur l'intendance des milieux naturels et la cohabitation harmonieuse. Rester dans les sentiers c'est réduire l'impact sur la végétation et sur les animaux. Disposer adéquatement des déchets c'est assurer un environnement sain et sécuritaire pour les cultures et les animaux. Respecter les silencieux originaux sur les motoneiges c'est diminuer la perturbation aux animaux ainsi qu'aux riverains. Une motoneige bien entretenue et utilisant les nouvelles technologies réduit les impacts sur la faune et la flore.

À propos de l'UPA

L'Union des producteurs agricoles est une organisation syndicale professionnelle qui a pignon sur rue dans chaque région du Québec. Sa mission principale est de promouvoir, défendre et développer les intérêts des 41 000 producteurs agricoles et des 134 000 propriétaires forestiers québécois. L'Union regroupe aujourd'hui 12 fédérations régionales et 25 groupes spécialisés.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-quatre années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 198 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

— 30 —

Source :

Jessica Blackburn

Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux

450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca

Michel Garneau

Directeur marketing

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

514 816-4839